

Marchés 2003 - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assumer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés ci-dessous seront à bons de commande.

Service	Intitulé	Montant annuel
Voirie - Circulation - Transports	Acquisition de barrières de sécurité	Minimum : 30 000 € TTC Maximum : 120 000 € TTC
	Equipement en feux tricolores de carrefours	Minimum : 30 000 € TTC Maximum : 120 000 € TTC
	Fourniture et installation de carrefours à feux	Minimum : 30 000 € TTC Maximum : 120 000 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces propositions.

Récépissé préfectoral du 26 mars 2003.